

209D2454
FR0000120537-DD2454

7 mai 2009

INFORMATION

**Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société**

**LA PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST
ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

LAFARGE

DECLARANT : Oscar FANJUL MARTIN, Vice Président non exécutif du Conseil et Administrateur indépendant
INSTRUMENT FINANCIER : Actions
NATURE DE L'OPÉRATION : Souscription
DATE DE L'OPÉRATION : 28 avril 2009
DATE DE RECEPTION DE LA DECLARATION : 4 mai 2009
LIEU DE L'OPÉRATION : Euronext Paris
PRIX UNITAIRE : 16,65 €
MONTANT DE L'OPÉRATION : 32 567,40 €

"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les personnes physiques concernées peuvent exercer leur droit d'accès aux données, et le cas échéant, les faire rectifier en s'adressant à la Direction des Emetteurs à l'AMF."